



RELEVÉ DES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU MARDI 03 AVRIL 2018

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 3 avril 2018 sous la présidence d'Hervé BOCHET, Maire.

Présents : Hervé BOCHET, Anne CHEVALLIER, Rémi VALLIN, Albert DUPRAZ, Jocelyne JULLIARD, Laure DUPRAZ-CHAUDET (arrivée à 20h30), Elisabeth DEFUNTI, Philippe DIOLOGENT.

Excusés : Gildas JOBERT (procuration à Hervé BOCHET), Morgane LEFEVRE, Alain FAVIER.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Elisabeth DEFUNTI.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 08/03/2018

Le relevé des décisions du Conseil Municipal du 08 mars 2018, ainsi modifié, est adopté à l'unanimité (Anne CHEVALLIER, Rémi VALLIN et Elisabeth DEFUNTI, absents lors de cette séance, ne prennent pas part au vote).

AJOUT DE POINTS À L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'ajouter à l'ordre du jour les points suivants : chemin piétonnier au Villaret et demandes de subvention auprès du Conseil Départemental pour les travaux de réfection du mur du cimetière et pour l'adressage communal. Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte cette proposition.

COMMUNICATIONS

- M. le Maire demande au Conseil Municipal d'avoir une pensée en mémoire de M. Claude PELISSIER, Maire délégué de Montaimont, du Colonel Arnaud Beltrame et des victimes des récents attentats.
- La famille de M. Jean Falquet remercie le Conseil Municipal pour les marques de sympathie lors du décès de ce dernier.
- M. le Maire expose au Conseil Municipal que des difficultés persistent sur le réseau d'eau (faible débit) : une fuite a été identifiée et réparée à l'Echaillon et l'entreprise ARINA doit intervenir pour en rechercher d'autres.
- Le PV du conseil d'école fait état du bilan du 1^{er} trimestre et des projets à venir pour les classes du RPI. Concernant la rentrée 2018-2019, les prévisions sont rassurantes.
- A propos du regroupement des communes, il y a peu d'avancée du projet. Montvernier doit inscrire ce sujet à l'ordre du jour de leur prochaine réunion du Conseil Municipal et se positionner sur la suite à donner pour leur commune.
- M. le Maire tient à remercier Alain Favier pour son implication dans la remise en état du barbecue au Villaret.
- La commission animation organise une chasse aux œufs le 25 avril dans l'après-midi.
- Lors du dernier conseil syndical, le SPM a voté son budget et formulé un vœu s'opposant à la fermeture annoncée des guichets et des gares de Saint Avre/La Chambre et Saint Michel de Maurienne.
- Concernant le projet d'urbanisme au Ventour, le cabinet d'architecte devrait finaliser le projet d'ici 3 semaines.

- La 3CMA et le SPM se sont entendus pour que soit mise en place une école de musique à l'échelle de la Vallée.
- La 3CMA a édité un bulletin qui sera déposé dans chacune des boîtes à lettres. Ce bulletin met, entre autre, l'accent sur l'ouverture de la maison de l'habitat.
- Les appartements n° 6 (au-dessus de la mairie) et n° 2 (Villaret) vont être loués à compter du 15 avril 2018
- Le bilan du SIVU du Grand Coin est positif avec 91 jours d'ouverture. Le rapprochement avec la station de St François Longchamps doit être renforcé.

TAUX D'IMPOSITION 2018

A l'unanimité des membres présents et représentés, et sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter, pour 2018, les taux d'imposition par rapport à 2018.

| | BASES 2018 | TAUX 2017 | TAUX 2018 | PRODUIT |
|--------------------|------------|-----------|--------------|---------------|
| Taxe d'habitation | 226 000 | 15.12% | 15.12% | 34 171 |
| Taxe foncière bâti | 131 700 | 15.54% | 15.54% | 20 466 |
| Foncier non bâti | 4 100 | 225.53% | 225.53% | 9 247 |
| | | | TOTAL | 63 884 |

COTISATIONS ET SUBVENTIONS 2017

A l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal décide d'adhérer aux organismes suivants : AGATE (ex-ASADAC), ANEM, Association des Maires Ruraux de Savoie et la Fédération des Communes Forestières pour un montant estimatif total de cotisations de 500 €uros.

A l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal décide de verser une subvention aux associations suivantes : ADMR Le Grand COIN, Club des Aînés Ruraux (Le Temps de Vivre), Association des Anciens Combattants, Coopérative scolaire du RPI, APEI de Maurienne, Amicale des personnels de la Communauté de Communes Cœur de Maurienne, CAM Rugby, les Bleuets de Maurienne, Maurienne Escalade, Le Pied à l'Etrier, l'UAM, Maurienne Judo, la Piste en Herbe, Le Souvenir Français, l'Atelier de poterie des pots et des potes, MLD VTT, le Pataquès pour un montant total de 2 700 €uros.

FORÊT COMMUNALE : PROGRAMMATION 2018

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide de ne programmer aucun travaux en forêt pour 2018.

BUDGETS PRIMITIFS 2018

- **BUDGET COMMUNAL :**

- ❖ **Section de Fonctionnement :**

La section de fonctionnement est équilibrée en recettes et dépenses à la somme de **402 033,98 €**. Dans ce budget, 89 674,31 € sont versés à la section d'investissement.

- ❖ **Section d'Investissement :**

La section d'investissement est équilibrée en recettes et dépenses à la somme de **182 884,49 €**.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

➤ **BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT**

❖ **Section de Fonctionnement :**

La section de fonctionnement est équilibrée en recettes et dépenses à la somme de **50 688,14 €**.

❖ **Section d'Investissement :**

La section d'investissement est équilibrée en recettes et dépenses à la somme de **45 760,59 €**.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

MISE À DISPOSITION DE MATÉRIEL DE RECHERCHE DE FUITES PAR LA 3CMA

Le Conseil Municipal, à **l'unanimité des membres présents et représentés**, autorise le Maire à signer la convention avec la 3CMA pour la mise à disposition de matériel et de personnel pour la recherche de fuites sur le réseau d'eau.

CHEMIN PIÉTONNIER AU VILLARET

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, autorise M. et Mme BELLOT à rétablir, à leurs frais, le chemin piétonnier du lotissement du Villaret longeant le lot n°1 de ce lotissement, conformément aux engagements qu'ils avaient pris au moment de la signature de l'acte de vente de la parcelle communale n° 2359 section F.

Ce rétablissement se fera en réalisant des escaliers soutenus par des rondins en bois dans la partie la plus pentue. A l'issue des travaux, ce réaménagement sera cédé, pour exploitation et entretien, à la commune de Le Châtel sans aucune contrepartie.

REPLACEMENT DE LA CHAUDIÈRE AU VILLARET : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA D.E.T.R.

Le Conseil Municipal, à **la majorité des membres présents et représentés (8 voix pour et 1 abstention : Albert DUPRAZ)**, décide de demander une aide financière de l'état au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) pour le remplacement de la chaudière fioul, en fin de vie, par une chaudière à granulés bois, plus l'aménagement d'un silo de stockage au Villaret pour un montant estimé de 30 702,45 € HT.

RÉFECTION DU MUR DU CIMETIÈRE : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Le Conseil Municipal, à **l'unanimité des membres présents et représentés**, décide de demander une aide financière auprès du Conseil Départemental pour des travaux de réfection du mur du cimetière pour un montant estimé de 44 975,00 € HT.

ADRESSAGE COMMUNALE : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Le Conseil Municipal, à **l'unanimité des membres présents et représentés**, décide de demander une aide financière auprès du Conseil Départemental pour le projet de dénomination et de numérotations des voies communales pour un montant estimé de 13 587,00 € HT.

QUESTIONS DIVERSES

⇒ Prochaine réunion du Conseil Municipal
mardi 29 mai

⇒ Rassemblement des costumes de Maurienne
dimanche 24 juin

Le secrétaire de séance,
Elisabeth DEFUNTI



Le Maire,
Hervé BOCHET

